



HAL
open science

”Micah Alpaugh, Non-Violence and the French Revolution: Political Demonstrations in Paris 1787-1795, Cambridge University Press, 2015”

Anne Simonin

► **To cite this version:**

Anne Simonin. ”Micah Alpaugh, Non-Violence and the French Revolution: Political Demonstrations in Paris 1787-1795, Cambridge University Press, 2015”. *Les Annales. Histoire, Sciences Sociales* (English Edition), 2021, p. 427-429. halshs-03499511

HAL Id: halshs-03499511

<https://shs.hal.science/halshs-03499511>

Submitted on 21 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Micah Alpaugh, *Non-violence and the French Revolution. Political Demonstrations in Paris 1787-1795*, Cambridge University Press, 2015

« Quelle est la qualité majeure d'un révolutionnaire ? » : la réponse à la question, formulée par Che Guevara, et placée en exergue du livre de Micah Alpaugh, surprendra : « l'amour ». On sera moins étonné après avoir lu son livre qui est l'un des plus révolutionnaires qui soit, au sens étymologique du terme, —« qui bouleverse les principes établis, qui tend à transformer les modes de pensée » dit *Le Trésor de la langue française*.

Si une chose semble acquise dans l'historiographie nationale et internationale de la Révolution, toutes tendances idéologiques confondues, du XIX^e siècle à nos jours, c'est le caractère intrinsèquement violent de l'événement, dont la Terreur de l'an II représenterait l'acmé. Cette perspective, plutôt que thèse, le classique *Violence et Révolution : essai sur la naissance d'un mythe national* (2006) de Jean-Clément Martin s'est efforcé de la déconstruire¹ ; Micah Alpaugh, lui, l'abandonne résolument en proposant une lecture de la Révolution par la non-violence. On saluera le mouvement à rebours des stéréotypes historiographiques qu'il initie. Alpaugh s'attache à desembuer l'histoire de la Révolution non pas tant pour mettre en lumière la qualité morale du peuple, —cette « longue patience » travaillée par Sophie Wahnich—², qu'afin d'analyser l'intelligence stratégique du peuple face à la violence, instrument de négociation de crise bien davantage qu'émotion disruptive ou incontrôlée.

Mobilisant une documentation rassemblée dans 137 lieux d'archives et bibliothèques d'Europe et d'Amérique, fondées sur la consultation de 1 000 compte rendus d'évènements dans la presse de l'époque, les recherches menées par Micah Alpaugh établissent des faits qui le conduisent à formuler une hypothèse dérangeante : la Révolution française fut un événement d'abord et avant tout non-violent dont la contribution essentielle, et trop souvent occultée, fut l'invention durable des libertés civiles de notre modernité, au premier rang desquelles la manifestation politique. En effet, si la manifestation de rue populaire ne date pas de la Révolution, —sa première occurrence à Paris remonte à 1418 suite à la défiguration d'une statue de la Vierge par un soldat ivre, exécuté en effigie par la foule—, la manifestation devient, sous la Révolution, le mode d'expression privilégié du désaccord en vue de constituer le collectif en sujet politique dans le but de nouer un dialogue à parts égales avec les gouvernants. La violence de rue est le mode opératoire des protestations d'Ancien Régime qui, une fois sur deux, se terminent dans le sang, pas celui des manifestations révolutionnaires.

Si, entre 1787 et 1795, l'on ne devait retenir qu'un seul chiffre concernant les 1 099 « protestations de rues » parisiennes repérées (expression qui englobe et dépasse les manifestations proprement dites), dont le détail est fourni dans une annexe de quarante pages, il faudrait se souvenir que 20% seulement de ces protestations peuvent être qualifiées de « violentes ». Quant aux 251 manifestations politiques identifiées pour la même période, 93% d'entre elles furent pacifiques. D'où vient alors cette réputation de violence extrême toujours associée à la Révolution ? Alpaugh apporte ici une réponse d'autant plus convaincante qu'elle se fonde sur le découpage minutieux des séquences protestataires, ce qui redonne au temps très court, aux conjonctures extrêmement changeantes, et aux points de bascule du registre de

¹ Jean-Clément Martin, *Violence et révolution. Essai sur la naissance d'un mythe national*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2006, p. 9 : « Rapprocher violence et Révolution française n'est donc pas seulement poser une question historique, c'est affronter un mythe, qui depuis plus de deux cents ans (depuis 1795 au moins) se nourrit d'interprétations et de polémiques nées parmi les opposants comme parmi les partisans de la Révolution. »

² Sophie Wahnich, *La Longue Patience du peuple. Naissance de la République*, Payot, 2008.

la non-violence à celui de la violence une importance que seule ce micro-regard peut percevoir. La mise en série de récurrences permet à Alpaugh, à la fois, de comprendre ce que voulaient les acteurs, de saisir la façon dont ils/elles ont été ou non compris dans l'expression de leur dissentiment, et à quel moment le recours à la violence s'est imposé (ou pas). La violence devient dès lors une stratégie parmi d'autres (et pas la plus fréquente) : elle n'est plus l'essence même de la Révolution.

Mais si la Révolution est non violente, cela ne signifie pas qu'elle est pacifique. « Non violent » signifie que le sang ne coule pas, que la violence potentielle de la protestation populaire se libère sous une forme symbolique (intimidation par outrances verbales, mise à mort d'effigies se substituant aux individus décriés, etc.), que la violence physique reste sous contrôle dans la plupart des cas, sauf quand un incident, inattendu et inmaîtrisable au sein d'une foule en colère, se produit. Si dans l'écrasante majorité des protestations de rue révolutionnaires, la violence reste une potentialité, une virtualité, le passage à l'acte dépend souvent, lui, de la réaction des autorités constituées. C'est l'ordre donné par le prince de Lambesc de charger la foule, le 12 juillet 1789, qui transforme une manifestation pacifique, en une insurrection violente entraînant la prise de la Bastille. De plus, le recours à la violence n'apparaît jamais comme pleinement légitime aux yeux du peuple lui-même. Les massacres de Septembre 1792, qui deviendront une ligne de clivage entre les révolutionnaires qui les accepteront, les amnistiant de fait, et ceux qui refuseront de les oublier et ne les pardonneront pas, sont, Alpaugh a raison d'insister sur ce point, une exception dans le répertoire révolutionnaire parisien.

À partir de 1789, très peu de protestations populaires sont toutefois « pacifiques », au sens où ces manifestations excluent nommément et délibérément la violence comme mode d'action.

Les journées des 31 mai-2 juin 1793, qui virent la mise en état d'arrestation des Girondins, celle du 5 septembre 1793, restée dans la mémoire comme celle de la mise à l'ordre du jour de la Terreur, relèvent de cette exception. Il s'agit là toutefois de deux exceptions majeures. Quand la non-violence du peuple devient une stratégie affichée et affirmée, le peuple obtient des résultats politiques décisifs. Il est aussi loisible, à travers elles, de percevoir ce à quoi aspire la manifestation populaire révolutionnaire : ouvrir un espace public partagé, un espace de collaboration politique entre le peuple et les autorités en vue de faire émerger « un nouveau modèle de démocratie populaire participative » (p. 210).

C'est bien, en effet, davantage le dialogue que l'affrontement qui est majoritairement recherché par le peuple quand le peuple se soulève : la protestation de rue est une cause qui cherche à se faire entendre dans un monde que n'effraie pas le dissensus.

Décrire cette disposition populaire à la critique en adoptant le point de vue des protestataires, comme le fait Alpaugh, délaisse la perspective sanguinaire (et sa condamnation ou sa défense) pour mettre l'accent sur la dimension inclusive du projet politique révolutionnaire, sans masquer toutefois que l'efficace de la non-violence est fragile. Elle dépend moins du peuple que des autorités politiques et de leur disposition à reconnaître aux protestataires une voix consultative, et l'action collective comme légitime. Si les assemblées révolutionnaires ont admis dans leur enceinte des délégations ou des défilés collectifs, y compris sous la Terreur (alors que le peuple était baïllonné par le tribunal révolutionnaire), l'ordre public thermidorien est, lui, immédiatement importuné par les demandes collectives qu'il réprime sans état d'âme : 36 rebelles exécutés et 1 200 arrestations lors des journées de prairial an III (juin 1795). Une répression impitoyable qui met un terme à la protestation politique pour les vingt prochaines années : « Du pain et la Constitution de 1793 » demandaient alors les manifestants. Parmi eux, nombre de femmes.

Alpaugh consacre des pages éclairantes sur le sort réservé aux femmes dans la politique révolutionnaire notant que c'est en prairial an III (mai-juin 1795), et pas avant, que

les femmes sont exclues de la sphère publique quand elles sont chassées des rues de Paris. Jusqu'alors toutes les autres interdictions (de clubs, de tribunes de l'assemblée, de suite des armées...) n'ont jamais réussi à faire totalement obstacle à la présence politique des femmes. Si la Convention leur avait interdit, par exemple, en octobre 1793 de fonder des clubs politiques, les femmes n'en continuaient pas moins à être autorisées à assister aux délibérations des sections et aux discussions des sociétés populaires (sans y prendre théoriquement part, —enfin, le législateur pouvait toujours espérer...). En l'an III, la Convention thermidorienne opère une remise en ordre du rôle des sexes et en assignant les femmes à la sphère domestique impose un net changement dans les principes de l'ordre public républicain.

En 1795, le législateur renvoie les femmes dans leur foyer : « Considérant qu'au milieu des troubles qui agitent Paris, des perturbateurs prennent des vêtements de femmes, sous l'espoir de jouir de l'impunité ; que d'un autre côté, des femmes, ou égarées, ou suscitées par les ennemis de la liberté, abusant des égards qu'on a pour la faiblesse de leur sexe, courent les rues, s'attroupent, se mettent dans les rangs, et jettent le désordre dans toutes les opérations de police & militaires. Décrète que toutes les femmes se retireront, jusqu'à ce qu'autrement soit ordonné, *dans leurs domiciles respectifs* ; celles qui une heure après l'affiche du présent décret, seront trouvées dans les rues, attroupées au-dessus du nombre de cinq, seront dispersées par la force armée [...] » établit la loi du 4 prairial an III (23 mai 1795) (souligné par moi). « Les individus de l'un et l'autre sexe sont compris dans les lois rendues contre les rebelles » précise, de son côté, la loi du 7 prairial an III (p. 176-177). Pour la première fois, la répression devient aveugle au genre. Alors que, traditionnellement, la présence des femmes et des enfants dans les manifestations attestait la volonté pacifique des manifestants, les femmes sont désormais assimilées aux « rebelles » et soumises à la procédure la plus mortifère et la plus expéditive du droit de la Terreur : la mise hors de la loi. C'est l'an III, et non pas la Terreur, qui réassigne avec une violence d'état inouïe les femmes à leur genre, à la sphère privée et à un rôle social domestique (plutôt que dominé).

Il faudrait, pour rendre pleinement justice à cet ouvrage important, évoquer toutes les histoires que contient cette autre histoire de la Révolution que trace Micah Alpaugh, les histoires qui donnent chair, et parfois sang, à ces 754 protestations documentées qu'il commente chronologiquement comme s'il lui fallait vérifier chaque cas grain à grain, tellement la leçon qu'il en tire contredit la doxa dominante. Rarement une démarche aussi délibérément positiviste aura été si révolutionnaire dans ses résultats.

Et si l'on veut être assuré qu'il y a aussi du rêve dans ce livre-là, on retiendra que lors d'un rassemblement républicain, en mars 1792, un baptême civique fut organisé et une petite fille baptisée « Pétion-Nationale-Pique », —un prénom difficile à porter dans une histoire non pas *sans* mais *non* violente de la Révolution qui est probablement l'un des livres les plus neufs et les plus stimulants de l'historiographie actuelle de la Révolution française.